

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 23/05/2016

Date de la convocation:
17/05/2016
Date d'affichage:
18/05/2016

L' an 2016 et le 23 Mai à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 29

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Absent(s) : M. SCHERTZ Christophe

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : OTT Alexis à M. MULLER Jean, WERNERT Stéphane à M. PFEIFFER Dominique

Excusé(s) : Mmes : GARDON Karine, LEDIG Evelyne, M. KAISER Francis

Secrétaire de séance :
M. KREISS Alfred.

Réf : 085.2016
Vote : A la majorité
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 1
Mention exécutoire : Non

085.2016 : Composition de la CLECT : modification (demande de la commune de Froeschwiller).

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,

Vu la délibération n°117.2014 du conseil communautaire du 07.07.2014 «CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : composition »,

Vu la délibération n°072.2016 du conseil communautaire du 04.04.2016 «CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : modification de la composition »,

Considérant la demande de la commune de Froeschwiller de remplacer M. Alain WEGMANN par M. Rainer SYRING comme membre de la CLECT, par courrier en date du 10 mai 2016 et par délibération du conseil municipal en date du 28 avril 2016,

Envoyé en préfecture le 30/05/2016
Recu en préfecture le 30/05/2016
Affiché le
ID : 067-200013050-20160523-D_CC_085_2016-DE

Considérant la demande de la commune de Laubach, par délibération du conseil municipal du 16 mai 2016,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président M Jean-Marie HAAS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une abstention, décide :

- **De valider le remplacement de M Alain WEGMANN par M Rainer SYRING comme membre de la CLECT représentant la commune de Froeschwiller,**
- **De valider le remplacement de M Freddy WEHRUNG par M Jean-Louis KLIPFEL comme membre de la CLECT représentant la commune de Laubach,**
- **De fixer la nouvelle composition de la CLECT comme suit :**

BIBLISHEIM	Mireille CABIROL DE ST GEORGES
DIEFFENBACH LES WOERTH	Alphonse ATZENHOFFER
DURRENBACH	Damien WEISS
ESCHBACH	Marie-Line WEISS
FORSTHEIM	Guillaume PETER
FROESCHWILLER	Rainer SYRING
GOERSDORF MITSCHDORF	Franck SCHNEPP
GUNSTETT	Alain FISCHER
HEGENEY	Roger ISEL
KUTZENHAUSEN	Pierrot SITTER
LAMPERTSLOCH	Daniel STEPHAN
LANGENSOULTZBACH	Evelyne LEDIG
LAUBACH	Jean-Louis KLIPFEL
LEMBACH	Marie-Claude FILSER
LOBSANN	Bernadette KOCHER
MERK WILLER-PECHELBRONN	Eric CHAUVET
MORSBRONN-LES-BAINS	Lysiane DUDT
NIEDERSTEINBACH	Christophe SCHERTZ
OBERDORF-SPACHBACH	Robert RICHERT
OBERSTEINBACH	Gérard NICASTRO
PREUSCHDORF	Stéphane WERNERT
WALBOURG	Francis SCHNEIDER
WINGEN	Georges HOCH
WOERTH	Nathalie MARAJO

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

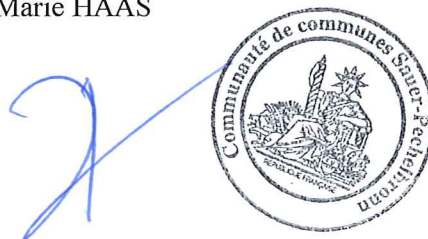
DURRENBACH, le 25/05/2016

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE HAGUENAU -
WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :



Envoyé en préfecture le 30/05/2016

Reçu en préfecture le 30/05/2016

Affiché le

Reçu en préfecture

ID : 067-200013050-20160523-D_CC_085_2016-DE